



Harry Rosemack,
parrain de MyLinkTv



Transport : Déploiement
de 9 nouvelles lignes



Portraits : DJ Fédéral
et DJ Stonekilla

LE ROBERT *ma* Ville **N°3**

www.ville-robert.fr Le journal de la ville du Robert - Août 2022

La jeunesse qui gagne !



**Programme de
la Fête Patronale
26, 27, 28 août 2022**

>> Page 10



LC2 COURTAGE

VOTRE PARTENAIRE ASSURANCE

Votre Courtier en ASSURANCE

vous trouve les meilleurs tarifs du marché !

Pour les Pros et les particuliers

Auto | Moto | Bateau | Flotte de location | Assurance de Prêt
Santé | Animaux | Décennale | Local commercial
Propriétaire non occupant | Dommages-ouvrage

NOUVEAU ! SERVICE CARTE GRISE



Agence FDF

0696 966 526



Agence Le Robert

0696 610 461

OUVERT du lundi au vendredi : 8h à 12h30 / 13h30 à 16h et **le samedi : 9h à 12h**



Sommaire

Une jeunesse qui gagne	4
<ul style="list-style-type: none"> • Jiovanny William, élu député de la circonscription du centre • Zoom sur... L'Arsenal handball <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec Pierrette Monthieux, fondatrice de l'Arsenal handball - Portrait : Laurent Carriel, entraîneur de l'arsenal 	
Une jeunesse qui ose	6
<ul style="list-style-type: none"> • Mission locale Nord Martinique : création d'une web TV • Yannice Cayol reprend l'épicerie familiale • M^{me} Amelie Cayol, une grande travailleuse 	
Une jeunesse citoyenne	8
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement : agir aujourd'hui pour mieux vivre demain 	
Une ville et une jeunesse dynamique	10
<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'organisation de soirées sur le territoire de la ville du Robert • Portraits : DJ Stonekilla & DJ Fédéral • Zoom sur... Joli 'Bel, produits capillaires et cosmétiques • Création de l'association des Acteurs Economiques du Robert 	
Sécurité	13
<ul style="list-style-type: none"> • Abris d'urgence au Robert en cas de risque majeur 	
Les Services Municipaux à vos côtés	14
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux dans vos quartiers • Mise en place de défibrillateurs 	
Environnement	16
<ul style="list-style-type: none"> • Débarrassez-vous de vos déchets • Aquaponie : en réponse à l'autosuffisance alimentaire 	
Urbanisme	17
<ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau Plan Local d'Urbanisme pour la Ville du Robert 	
Affaires Foncières	22
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est la réglementation de la publicité : tout ce qu'il faut savoir 	
Transport	24
<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de 9 nouvelles lignes sur le Robert 	
Côté mer	26
<ul style="list-style-type: none"> • Point sur le projet de la refonte du port de pêche • Point algues sargasses • Zoom sur... La société AQUA XS • Association Martinique Voile Radio Commandée • Transmanche Yoles Rondes : Yo fey ! 	
Services de proximités au Vert-Pré	28
<ul style="list-style-type: none"> • Transformation de l'Etat-Civil du Vert-Pré en une maison France Service • Transformation du bureau de poste du Vert-Pré en une agence postale 	
Les Services Municipaux à vos côtés	30
<ul style="list-style-type: none"> • Service éducation • Des agents talentueux au-delà de leurs missions • Une retraite bien méritée 	
Ki sa ki fèt Wobè	32
<ul style="list-style-type: none"> • Retour en images de janvier à juin 2022 	
Sa ka fèt wobè	34
<ul style="list-style-type: none"> • Office Municipal de la Culture et des Loisirs • Bibliothèque municipale • Nos centenaires 	
Libre expression	34

Le mot du maire

Chers robertines, chers robertins,

Je remercie toutes celles et tous ceux de l'équipe de campagne aux élections législatives et tous les élus du conseil municipal qui ont adhéré à ma demande de se mobiliser pour convaincre les électrices et les électeurs de voter et de faire voter aux législatives pour notre collègue et membre de la majorité de notre conseil municipal, à savoir Jiovanny William, 77 ans après l'élection de Léopold Bissol.

J'adresse mes chaleureuses félicitations à tous les lauréats aux examens 2022, mais aussi mes sincères remerciements aux enseignants et aux parents qui les ont accompagnés et encouragés au cours de cette période difficile de covid-19. Je souhaite, au nom de la population, la bienvenue aux nouvelles personnes qui sont venues habiter notre charmante commune. A tous les chefs d'entreprise qui se sont installés sur le territoire grâce à la réserve foncière communale et ont créé des emplois : aux marins-pêcheurs, aux agriculteurs, aux professions libérales, notaires, médecins, avocats. Mon souhait est que d'autres personnes continuent de contribuer à l'attractivité de la ville.

2022 a été une année de renaissance des activités sportives, à cette occasion, les handballeuses de l'Arsenal ont incarné historiquement le handball de Martinique et même de Guadeloupe, de Guyane, de Réunion, de Mayotte et de France en remportant le titre de Championnes en de National 1. Cela me fait penser à l'US Robert qui a été le premier club champion de la Caraïbe de football en 1994 par sa victoire à Tobago.

Après les démonstrations réalisées à Trinidad et à Arcachon par le passé, nous saluons notre yole Bwa Viré, son président Hubert Noreskal, son patron Christophe Dédé et son équipage qui ont bravé la traversée de la Manche, faisant en sorte que la yole soit découverte. La yole étant un sport unique au monde, c'est la raison pour laquelle j'ai toujours dit que nous en sommes les champions du monde. Je profite pour saluer le nouveau champion du monde de la yole originaire du Marin. Je rappelle que j'avais fait savoir aux élus du conseil général, aux élus du conseil régional et de la Collectivité Territoriale de Martinique, que la yole est un sport de haut niveau et que ces sportifs doivent être aidés.

La politique est une activité noble. Celles et ceux qui se mettent au service de la population afin d'assurer son bien-être méritent le respect. Mais il est malheureux et déplorable de constater que certaines personnes, en mal de pouvoir, après maints et maints échecs, aient recours au mensonge pour tenter de parvenir à leurs fins. L'utilisation du mensonge en tout lieu, à tout moment, à tout le monde et sur toute chose, constitue un acte de violence inacceptable. Il appartient à chacun de faire preuve de vigilance, discernement pour ne pas être abusés et être victimes des auteurs du mensonge.

Alfred MONTHIEUX
Maire de la ville du Robert



JIOVANNY WILLIAM, élu député de la circonscription du centre

Jiovanny WILLIAM devient à 37 ans, député de la circonscription Centre-Atlantique de Martinique.

Chef d'entreprise, associé dans un cabinet d'avocats, marié, père de trois jeunes enfants, sportif, ceinture noire de judo et de karaté.

► Son parcours

Jiovanny William a effectué toute sa scolarité du primaire au collège au Robert. Après son baccalauréat au lycée Frantz Fanon, il poursuit ses études à l'Université des Antilles où il obtient sa licence en droit puis un master en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Parallèlement, il prépare l'examen d'entrée à l'École des Avocats Aliénor de Bordeaux. En juin 2013, il prête serment au barreau de Fort-de-France.

► Son engagement

Son engagement en politique fait suite à son implication dans la vie associative de sa commune. C'est tout naturellement qu'il se met plus largement au service de la cité. Il est élu conseiller municipal et communautaire depuis 2014.



En 2015, il devient le suppléant de la députée Josette Manin dans la circonscription centre-atlantique. Sous la présidence d'Alfred Monthieux à CAP NORD, il est l'élu en charge du dossier de l'eau.

Depuis les dernières élections municipales de 2020, il a en charge les ressources humaines et la commission d'appel d'offres.

En tant que député à l'Assemblée Nationale, il s'engage à défendre les intérêts de la Martinique et des Martiniquais.



LE ROBERT ma Ville

Directeur de publication : Alfred MONTHIEUX

Ont participé à la rédaction : Marius Henry, Loïc Luscap, Eddy William, Kevin Jean-Marie-Marie-Luce, Mireille Jean-Marie, Rémy Harnais, Marcelline Reschid, Monique Moutoussamy, Catherine Pierre-Nicolas, Mickaël Lagin, Ghislaine Gégal, Hébert Dintimille, Olivier Lise, Xavier Suivant, Rosard Méline, Christine Pascal-Angélique, Sandrine Bellerophon, Stéphane Maximin, Christophe Barclais, Michel Platon, Claude Sigère, Mission locale Cabesterre, Martinique Transport

Coordination : Eddy William

Conception et correction : Commission Communale de Communication et Cabinet du Maire

Crédit photos : Eddy William, Kevin Jean-Marie-Marie-Luce, Didier Gabourg (Rastakilla), Mission locale Cabesterre, Yannis Cayol, France Antilles, Best and More Agency, Steavy M.A. Photography, Service Education, réseaux sociaux

Mise en page et impression : Caraïb Ediprint - **Tirage :** 10 000 exemplaires

Date de parution : Août 2022

Mairie du Robert : rue Vincent Allègre - 97231 Le Robert - Tél. 05 96 65 10 05

Retrouvez la ville du Robert sur :    

Téléchargez l'application Ville du Robert OFFICIEL





ZOOM SUR... L'arsenal Handball

Samedi 4 juin 2022, les joueuses de L'Arsenal Handball sont sacrées championnes de National 1 et font rentrer dans l'histoire le handball martiniquais. Opposées au club de Palente Besançon Handball, elles se sont imposées au Palais des sports Robert Oubron de Créteil en région Parisienne. Un triplé en or : Championnes de Martinique et championnes Ultramarine, elles ont décroché le titre de championnes de France. C'est la récompense d'un travail acharné, de l'engagement d'une équipe et de la forte implication des dirigeants et entraîneurs.



PORTRAIT : Laurent Carriel, *entraîneur de l'arsenal*

Laurent CARRIEL entraîneur de l'Arsenal Handball est un passionné de handball et fait aussi partie de ceux qui contribuent au développement de cette discipline. Il est l'un des entraîneurs les plus titrés.

Son parcours

Il a commencé au hand en tant que joueur et a joué dans des clubs comme le SC Lamentinois, l'Espoir de Floréal, l'Etoile de Gondeau dans lesquels il a remporté quelques titres. Après un passage dans le monde du fitness, où là aussi il s'est distingué par un titre de champion de Martinique, il a fait les championnats du monde et a même été présentateur de grandes marques, il revient à sa passion : le hand.

Son palmarès

- La **Nationale 3** en 2007 avec le *Réveil Sportif filles* à Taverny dans le Val d'Oise
- La **Nationale 2** en 2008 avec le *Réveil Sportif filles* à Vannes en Bretagne
- Les **Interligues** en 2013 avec les *jeunes du Pôle espoirs* à Bonneuil
- Le **championnat de France ultramarin** avec l'*Arsenal filles* en 2022 à Créteil
- La **Nationale 1** en 2022 avec l'*Arsenal filles* à Créteil



Rencontre avec **Pierrette Monthieux,** *Fondatrice de* **L'Arsenal handball**

Parlez-nous de vos débuts et de votre motivation

Alfred Monthieux et moi avons créé le club de Handball en 1979 et avons été aidés par Roger Venite. Il fallait un entraîneur qualifié qui soit capable de s'occuper de toutes les catégories de joueurs sauf les petits, et c'est ainsi que le premier entraîneur fut Germain Nelzi. Pour l'épauler, je me suis formée. A cette époque, certaines valeurs telles que le goût de l'effort et les bons gestes étaient l'essentiel de mon point de vue. Cette formation m'a aussi mis le pied dans l'arbitrage.

Quel était le public qui venait s'entraîner ?

On a attiré surtout des filles parce que les garçons étaient plutôt tournés vers le football, le basket ou le vélo, mais nous avions quelques-uns, ce qui nous permettait de faire des groupes. Nous avons mis en place des équipes capables de participer à des championnats et au fil du temps nous avons affiné nos techniques de jeu pour faire progresser les jeunes. Il faut savoir que nous n'avions pas de terrain et les entraînements se déroulaient sur le front de mer. Nous avons tout de même réussi à convaincre les jeunes à aimer ce sport.

Que représente le titre de champion national 1 de l'arsenal pour vous ?

C'est extraordinaire ! parce que c'est la première fois qu'une équipe martiniquaise gagne une équipe de Nationale 1 là-bas et c'est ce qui est formidable. J'espère qu'avec ce titre, cela donne l'envie à des jeunes de venir jouer au sein de l'Arsenal.

UN PEU D'HISTOIRE...

Sachez que l'Arsenal proposait en plus du handball, de l'athlétisme, du basketball, des échecs, du volleyball, du tennis, du tennis de table, de la natation. Pour la petite histoire, les enfants étaient transportés dans le bus de l'Arsenal conduit par Félix Mérine à l'époque lors des séances de natation au Marigot et au Lorrain.



Mission locale Nord Martinique : Création d'une web TV

Aujourd'hui, les métiers de la communication et de l'information occupent une place importante dans la vie de tous et particulièrement des jeunes. C'est pourquoi la Mission Locale Nord Martinique s'est dotée d'un outil majeur destiné à :

- l'information générale autour des sujets touchant la jeunesse
- l'initiation des jeunes aux métiers de l'audiovisuel et du cinéma.
- la valorisation d'actions et de projets permettant de changer le regard sur les jeunes.

► **Une WEB TV faite par les jeunes qui répond entièrement à sa mission d'innovation, d'expérimentation et de cohésion sociale.**

« **MyLinkTv** » : **My Link Télévision - La télévision qui crée du lien**, inaugurée le 22 mars 2022 et parrainée par M^{me} Catherine GONIER-CLEON et M. Harry ROSELMACK, avec le concours financier de la fondation Orange. C'est un plateau TV (Studio Harry ROSELMACK) équipé en son, lumière et caméras robotisées pouvant recevoir jusqu'à 2 invités simultanément ; c'est une régie vidéo d'où est piloté le mixage du son (poste : ingénieur du son), la lumière (poste ingénieur lumière/chef opérateur), ainsi que les différentes caméras (poste : réalisateur) ; c'est un équipement de tournage en extérieur.

Actuellement, 6 jeunes de la mission locale Nord Martinique, après avoir suivi des ateliers de Web Reporter, ont obtenu un contrat de service civique pour 9 mois afin de se familiariser avec ce formidable outil qui suscitera une ou plusieurs vocations pour les métiers de l'audiovisuel et du cinéma.



Cette WebTV, malgré son format réduit en taille, a aujourd'hui un équipement identique aux chaînes locales du territoire afin de réaliser des documentaires, des reportages, des films institutionnels ou des courts-métrages ...

La Mission Locale Nord est prête à lancer de nouveaux programmes.



www.mylinktv.tv

Yannice Cayol reprend l'épicerie familiale

Cette année, l'épicerie CAYOL fête ses 50 ans d'existence, Yannis Cayol, après quelques années passées en France, revient et a choisi de tout quitter pour reprendre l'entreprise familiale.

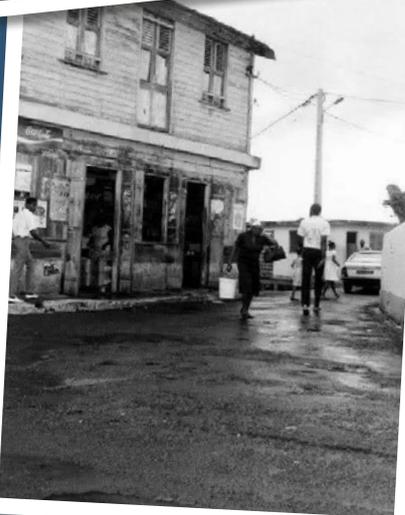
► Rencontre avec Yannis Cayol

Yannis Cayol, 35 ans, un ingénieur qui travaillait dans une grosse entreprise d'aéronautique dans l'Hexagone, a tout quitté pour rentrer au pays et reprendre une petite boutique familiale. Il travaillait en région parisienne sur la conception de moteurs d'avions. Mais après neuf ans de « métro, boulot, dodo », l'envie de rentrer en Martinique a été plus forte. L'annonce de la retraite de sa maman après 50 ans à la tête du libre-service familial a été un déclic. L'ingénieur ne souhaite pas que ce bien quitte la famille et décide de prendre la suite de sa mère.



M^{me} Amelie Cayol, une grande travailleuse

Tout a commencé en 1972, quand M. GRAMBIN vend son fonds de commerce à Amélie. La jeune Robertine alors âgée de 26 ans retrouve ses manches et se donne sans répit. À l'époque, derrière le grand comptoir en bois, s'alignent les sacs de 50 KG de sucre, de lentilles, de haricots, de riz et les grands fûts d'huile et de pétrole. Avec l'aide de sa tante Élise, elle passe alors ses journées à dresser les « listes de courses », à peser et mettre en sachet. Le calcul mental lui était indispensable. Au fil du temps, son petit commerce de proximité devient un lieu de rencontre. Il reçoit des habitants du bourg et les « gens de la campagne » qui descendent souvent les jours de marché et le samedi. Et ce sont ces moments de convivialité qui restent de loin, parmi les meilleurs souvenirs d'Amélie. Avec le changement de la distribution, Amélie va de moins en moins récupérer sa marchandise chez certains fournisseurs et le camion de livraison stationne de plus en plus devant sa porte. Durant cette période, la concurrence des commerces voisins ne gêne pas et la cohabitation se fait respectueusement. Grâce aux bénéfiques, Amélie réussit à embaucher une employée, Marie-Thérèse, en 1976. Son fils Roméo la rejoint ensuite en 1995, après son service militaire pour l'aider dans la gestion quotidienne. Les habitudes d'antan restent malgré tout et font le charme de ces « petites boutiques » : les carnets de crédit sont tenus et certains clients paient encore à la fin du mois. Depuis l'arrivée des grandes surfaces, le libre-service Cayol survit grâce aux habitués qui se sont fidélisés. Le CCAS de la commune contribue également à la survie de l'épicerie en échangeant des bons alimentaires contre des articles, en faveur des nécessiteux de la ville.



Le maire remercie M^{me} Cayol et ses enfants pour leur ténacité et leur foi pour aider les personnes en difficulté sociale en acceptant des paiements en différé, mais aussi les autres commerçants de la commune qui font comme eux.

Environnement : agir aujourd'hui pour mieux vivre demain

La Caisse des Ecoles du Robert s'est engagée dans une démarche de sensibilisation des jeunes publics au respect de l'environnement et à la connaissance de leur environnement proche.



Lynch, à Trou Terre, à Pointe Savane au Robert et à la maison de la mangrove aux Trois-Ilets.

A la suite de ces actions un groupe d'enfants, accompagné dans le cadre du Programme de Réussite Educative, a réalisé une autre fresque sur l'îlet Chancel, dans leur quartier à Pointe Lynch.

Ces actions ont pu se concrétiser grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Direction des Affaires Culturelles (dans le cadre de vacances culturelles) et de la politique de la ville.

La Caisse des Ecoles a décidé de renforcer les actions et les projets sur cette thématique et de les étendre à un public d'enfants plus large, dans le but de faire des enfants des citoyens responsables et respectueux de la nature.

En effet, une de ses actions qui s'intitule : « Jeune et responsable, pour agir et mieux protéger la mangrove » a été mise en place depuis 2021 avec pour objectif d'amener les enfants à mieux connaître la mer et la mangrove, leur biodiversité et leur impact sur notre environnement mais aussi permettre aux enfants d'adopter de bons gestes pour préserver le milieu marin et la mangrove.

Dans le cadre de la continuité éducative prévue dans le Projet Educatif du Territoire (PEDT), ce projet a été mené conjointement par les enseignants et les agents d'animation de l'Ecole Edouard DE LEPINE sur le temps scolaire et extrascolaire.

Les enfants ont pu réaliser une sortie de découverte du milieu marin, de la mangrove de Pointe-Lynch et Trou Terre et participer à une opération de nettoyage de la mangrove avec des habitants.

Ce projet a permis la création d'une exposition itinérante sur la mangrove en partenariat avec les gardes du littoral du Robert. A terme, la Caisse des Ecoles organisera une exposition dans les quartiers Cité la Croix, Trou Terre et Pointe Lynch ainsi que dans les établissements scolaires de la ville. Par ailleurs, la Caisse des Ecoles a réalisé une fresque sur la mangrove à l'entrée de la ville du Robert.

Ainsi, ce projet qui s'est décliné sur toute l'année scolaire 2021/2022 a permis à une soixantaine d'écoliers et de collégiens de bénéficier d'actions pédagogiques de qualité suite à l'intervention des gardes du littoral du Robert, des associations AssoMer, Bel'Nature, du Carbet des sciences et Mada Paint, du Parc Naturel de Martinique et de l'agence Autrevue.

Les enfants ont donc participé à plusieurs sorties pédagogiques : à l'îlet Chancel, à Pointe Banane, à Pointe



PRODUITS BIO ET NATURELS

NOUVEAU EN BOUTIQUE

"maroquinerie et textile"



Lundi - Vendredi 8h / 16h30

Samedi 8h / 13h

7 Rue Vincent Allègre , le Robert 97231

0596 00 80 79

"face au marché coté mairie"

VILLE DU ROBERT

LA FÊTE WOBÈ
26, 27, 28 août 2022

VENDREDI 26 AOÛT 2022

FESTIVAL DU JEU GÉANT
9h à 12h et 13h30 à 16h30
Place des Cités unies
Organisé par la bibliothèque municipale

Tout public et accessible aux personnes à mobilités réduites :

- Echecs
- Dames
- Loto
- Cartes
- Dominos
- Course en sac
- Jeux gonflables
- Mikado
- 4 en ligne
- Badminton
- Ballons sauteurs
- Quilles
- Initiation au conte, au tambour, à l'improvisation théâtrale, au ti bwa, et au chacha

LANNWIT PAWOL
19h - Espace Lucien LAROCHE

- **Pièce de théâtre** « Anritret » Avec Téryat Lanbéli
- **Slam avec Papa Slam, Aim Si et Jean-François Liénafa** Emmenez vos chaises

SAMEDI 27 AOÛT 2022

VILLAGE DES COMMERÇANTS ROBERTINS
de 7h à 17h - Place du 22 Mai
organisé par l'association des commerçants du Robert

TITAK SPÒ - acte 1
7h - RDV Place des cités unies

- **Randonnée pédestre** avec Osons découvrir
- **Randonnée VTT** avec Activ' Girl

TRUCK SHOW
14h - Parking du Courbaril

- **Exposition et défilé de camion tuning** organisés par "Aides aux Alizés" et les camionneurs du Nord de la Martinique.

TITAK SPÒ - acte 2
16h - Départ Place des Cités unies

- **Rallye des îlets** organisé par l'US Robert Athlétisme

SATURDAY NIGHT
de 19h à 23h

- **Bèlè** Avec l'ASCLR kiosque, Place Cités unies
- **Haute taille** Avec l'ASCLR et Pass Poto au Marché
- **Bal public** Place du 22 Mai

Avec le groupe WHY NOT
Invité : Stéphane RAVOR

DIMANCHE 28 AOÛT 2022

CÉRÉMONIES OFFICIELLES

- 8h00 - Messe
- 9h45 - **Dépôt de gerbe**
- 10h00 - **Défilé dans les rues** du bourg des associations de la Ville, du Conseil Municipal et des invités, suivi des **Allocutions et Pot de l'amitié** au Hall de Mansarde

PODIUM - Place des Cités unies

SHOW CASE
• 19h - **NAAMIX**

SHOW LIVE
20h - **LA WOND DÉ DANM**

- **Jocelyne BÉROARD**
- **Orlane**
- **Suzy TRÉBEAU**
- **Stella GONIS**
- **Danielle RENÉ-CORAIL**

programme disponible également sur www.ville-robert.fr



PROCÉDURE D'ORGANISATION DE SOIRÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DU ROBERT

Le Maire de la Ville du Robert informe les organisateurs que toute manifestation sur le territoire de la ville doit faire l'objet d'une déclaration préalable.

L'organisateur devra adresser une demande d'autorisation à la Mairie au plus tard un mois avant la date de la manifestation. La demande peut être déposée au service courrier situé à l'hôtel de ville ou télédéclarée sur le site de la ville (rubrique démarches en ligne).

La demande devra obligatoirement être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- L'attestation d'assurance en responsabilité civile,
- La déclaration SACEM pour la diffusion de musique,
- Le contrat de location de la salle,
- Le contrat et l'agrément de la société de sécurité, ainsi que la carte professionnelle de chaque agent devant travailler le jour de la manifestation,
- La copie de la licence de débit de boissons rattachée à l'établissement.

Tout dossier arrivé hors délai ou incomplet ne sera pas traité et fera l'objet d'un arrêté d'interdiction.

A toutes fins utiles, toute manifestation organisée sans avoir obtenu au préalable une autorisation municipale en bonne et due forme engage la responsabilité de l'organisateur et du propriétaire des lieux et les expose à des sanctions en cas d'accident.



PORTRAIT : DJ STONEKILLA

De son nom, Frédéric Dintimille, 34 ans, DJ STONEKILLA a toujours baigné dans le monde musical de par son environnement familial. Suite à un très grave accident en 2019, il a fait de cette épreuve une force.

► D'où te vient cette passion ?

J'ai commencé à mixer dès l'âge de 14 ans. Je suis issu d'une famille qui baigne dans le monde de la musique, mon père est un organisateur de soirées et depuis mon enfance j'observais les DJ qui évoluaient dans ces événements. J'ai des cousins tels que Jacky Dupont, Pascal Cilis qui m'ont inculqué quelques bases et par la suite je me suis formé seul.

► Quel est ton engagement auprès de la jeunesse dans ce métier ?

Depuis 5 ans, je suis membre du jury de la « Mix Party » organisée par le service jeunesse de la ville qui permet de découvrir de nouveaux talents. C'est une excellente initiative de la ville du Robert et certains commencent à se faire connaître et à émerger aux yeux du public, tels que DJ Tisma qui travaille avec Fédéral et DJ Nov qui travaille avec moi. D'ailleurs, je forme et propose ces DJ dans les événements pour qu'ils gagnent en notoriété (DJ Nov, Sergio, et une fille DJ Hot Icy).

► Quels sont tes projets ?

J'ai un titre qui doit sortir sur les ondes, mais mon seul vrai projet est de continuer à faire plaisir aux gens. Ma santé n'étant plus la même depuis mon grave accident, dès que je suis en forme, je bosse pour mon public.



PORTRAIT : DJ FÉDÉRAL

De son vrai nom, Tony Forlac, 30 ans, DJ Fédéral est un jeune très apprécié de tous tant il anime les événements familiaux et les soirées. Ce passionné de zouk est aussi un amoureux de sa commune : Le Robert.

► Raconte-nous tes débuts

J'ai commencé après le lycée vers mes 19 ans, par des anniversaires, des beaches, des soundsystems et puis en grandissant, tu changes, tu commences à voir ce que tu aimes vraiment. Je suis très passionné de zouk, et certaines animations qui m'étaient demandées ne correspondaient pas trop à ma personnalité. Alors j'ai donc décidé de prendre du recul et de repartir sur de nouvelles bases. Je me suis donc lancé dans les événements familiaux tels que les baptêmes, mariages, communions... les moments privés c'est vraiment ce que j'aime, même si j'anime des soirées.

► Aujourd'hui que fais-tu ?

Dès mes débuts, j'ai toujours l'ambition d'organiser des soirées, mais dans le doute j'ai mis du temps à vraiment me lancer. Depuis quelques mois j'organise de temps en temps des soirées. C'est une nouvelle aventure, je tente de développer ce concept et surtout en restant le plus souvent sur Le Robert pour mettre en avant ma commune. J'aime bien rester dans ma commune car c'est à nous Robertins de l'animer, alors si je peux donner un coup de main, pourquoi pas. On a de beaux restaurants, bars-lounges, pizzerias et autre. On peut s'amuser dans la joie et sans problème. Je suis très attaché à ma commune.

► Quels sont tes projets ?

J'ai beaucoup d'idées dans la tête, certaines portent s'ouvrent notamment dans le zouk, mais il serait prématuré pour le moment d'en parler. Mon rêve serait de faire un grand show avec les meilleurs artistes zouk sur le territoire de la ville. J'espère qu'avec la grâce il se réalisera.



ZOOM SUR... Joli 'Bel, produits capillaires et cosmétiques

► Comment est née l'entreprise Joli'Bel ?

Une idée née lors du premier confinement de mars 2020. Avant, j'utilisais des produits classiques vendus en magasin, pour prendre soin des cheveux de ma fille (shampooing, après-shampooing, vaseline, etc.). Toutefois, vers ses huit ans, j'ai constaté que ses cheveux étaient considérablement abîmés. Par conséquent, je me suis mise à la recherche de produits naturels pour y remédier. Nous étions en pleine période de confinement (1^{er} confinement de mars 2020). Sur internet, j'ai trouvé des recettes que j'ai testées. Ainsi, j'ai par exemple remplacé la vaseline par une chantilly à base de beurre de karité et de moringa. Cela s'étant révélé très efficace, j'ai posté la recette et mon témoignage sur mon statut Whatsapp. À ma grande surprise, tout mon répertoire a adhéré. Ainsi, j'ai beaucoup été sollicitée pour confectionner des produits pour les autres. En plus, j'étais à la recherche d'un emploi. Du coup, l'idée d'entreprendre s'est imposée.

► Quels produits proposez-vous ?

J'invite les clients(es) à prendre soin d'eux au naturel, en prenant le temps de conseiller et d'expliquer la méthode d'utilisation des produits. Pour ce faire, je propose une méthode d'hydratation façon Joli'Bel, à savoir : un vaporisateur pour humidifier les cheveux, une chantilly, un lait coiffant, des shampooings solides à base de poudre ayurvédiques (poudre indienne), une gamme antipelliculaire, ainsi qu'un rituel japonais pour le visage appelé « layering » (technique de soin en profondeur). Des huiles de massage multi-usages et des gommages corporels sont également proposés. Aussi, Joli'Bel s'adapte aux différentes périodes de l'année. Ainsi, pour la fête des pères, vous pouvez vous procurer une lotion et une huile à barbe pour homme. De même, en cette période de vacances qui arrive, retrouvez l'incontournable « trousse de vacances » et bien d'autres choses à découvrir.

► Comment sont-ils confectionnés ?

Tous ces produits sont faits main, avec amour car je suis passionnée par mon activité. Ils sont confectionnés avec des bases naturelles, à savoir : du moringa, des beurres végétaux (karité, etc.), des huiles végétales (coco, abricot, etc.), du manioc, du gingembre, du café, du curcuma, du coquelicot, etc. En amont, je réalise tout un travail de lavage, d'épluchage, de filtrage, etc. Le conditionnement nécessite également du temps et de l'énergie.

► Quelles sont vos perspectives ?

Aujourd'hui, je poursuis la structuration de l'entreprise. Toutefois, je ne vise pas la grande distribution, mais souhaite rester dans la proximité avec la clientèle. Enfin, j'envisage de valider mes acquis via la formation et les compléter.

Création de l'association des Acteurs Economiques du Robert

Certains acteurs économiques de la ville du Robert ont décidé de se fédérer pour œuvrer au développement économique et à l'animation de leur territoire, développer des actions communes de formation et améliorer leur visibilité auprès des chaland, collectivités et institutions.



► Le conseil d'administration est constitué comme suit :

- M. Mickaël EULOGA, *Président*
(Gérant de Mack 2 Mercy)
- M^{me} Gaëlle NORESKAL, *Vice-Présidente*
(Gérante de Pleine osmose)
- M. Cindy AYA, *Secrétaire*
(Co-gérant de West indies barber)
- M^{me} Béatrice NORESKA, *Secrétaire adjointe*
(Gérante de Kalenda)
- M. Gérald NOMEL, *Trésorier*
(Gérant de Valentino pizzeria grill)
- M. Fabrice SEGUIN-CADICHE, *Trésorier adjoint*
(Représentant de Traitement plus)
- M^{me} Noris ELIE-MARIUS, *Assesseure*
(Gérante de Lady Njie)
- M. Éric NOMEL, *Assesseur*
(Gérant des Transports NOMEL)
- M^{me} Priscilia MERLIN, *Assesseure*
(Gérante de Kréyol Market)
- M^{me} Nicole BELHUMEUR, *Assesseure*
(Gérante de Dannic's photo)

Information utile :
aer.lerobert@gmail.com

Abris d'urgence au Robert en cas de risque majeur

SECTEUR	QUARTIERS CONCERNÉS	ABRI
Monnerot	La Digue, Fonds Nicolas, Chapelle Villaron, Monnerot, Bresson	Siège UJ Monnerot
Bourg	Bourg, cité Mansarde, Courbaril, Cité Symphor (lot), Cité la Croix, Yoyoye, Pontaléry, Four à Chaux, Hauteur Four à Chaux	Hall des Sports de Mansarde
Duchesne	Duchesne, Fonds Duchesne, Ména, Hauteur Fonds Nicolas, Bois Lancy	Maison pour tous de Duchesne
Bois Neuf	Bois Neuf, Bois Désir, Voltaire, Augrain Nord	Siège du BEKEM Club
Four à Chaux	Four à Chaux, Hauteur Four à Chaux, Hauteur Pontaléry, Pontaléry, Moïse, Reynoird (Cité Mantou), Cité des Braves	Ecole Edgard LABOURG
Lestrade	Lecomte, Bonneau, Lestrade, Lazaret, Bois Potheau, Pointe Jean Claude	Siège de Solidarité de Lestrade
Fonds Brûlé	Fonds Brûlé, Raisin, Augrain Sud, Fonds d'Or, Berthout	Ecole Léo ADELAÏDE
Café	Café, Chère Épice, La Digue, Morne Galbas	Ecole Couronne LOUREL
Pointe Lynch	Cité la Croix, Trou Terre, Gaschette (res les iles), Residence Ozanam,	Ecole Emile CAPGRAS
Pointe Savane	Pointe Savane, Pointe Melon, Pointe Rouge, Pointe Fort	
Moulin à Vent	Moulin à Vent, Mansarde, Mont Vert	Ecole Mano Césaire
Pointe Royale	Pointe Royale, Reynoird, Marlette, Pointe Royale, Pointe Hyacinthe, Sable Blanc, Pointe la Rose	LCR de Pointe Royale
Vert Pré	Bourg Vert Pré, L'Heureux, Galette, Bouteaud, Zabeth, Hermitage, Brice, Providence, Cannelle, Sabine	Ecole Occline AMAZAN

► Création d'une réserve communale de sécurité civile

La réserve communale est une structure composée de citoyens volontaires et bénévoles, pouvant être mobilisés, en appui de la municipalité, dans la gestion des risques majeurs (inondations, cyclones, tremblements de terre...). Si vous souhaitez être bénévole dans l'équipe de la réserve communale de sécurité civile du Robert contactez le Service Sécurité Prévention et Réglementation au 0696 83 05 51.

LES GRANDES MARQUES À PETITS PRIX







1 MONTURE

+

**2 VERRES SIMPLES
SUPER ANTI-REFLETS**

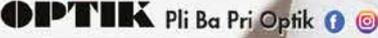
149€*

1 MONTURE

+

**2 VERRES PROGRESSIFS
SUPER ANTI-REFLETS**

299€*

2, allée des Hibiscus
(en face de la Pharmacie)
La Mansarde
97231 Le Robert
0596 51 17 83

Clinique Sainte-Marie
Immeuble Plateau Roy
97233 Schoelcher
0596 50 11 11

Centre Commercial Place d'Armes
(à côté du Crédit Agricole)
97232 Le Lamentin
0596 58 44 96

Centre d'Affaires AGORA 2
(à côté de la Sécurité Sociale)
ZAC Étang Z'Abriots
97200 Fort-de-France
0596 50 35 36

29, rue du Capitaine Pierre Rose
(en face du marché)
97270 Saint-Esprit
0596 77 57 93

* voir conditions en magasin

Travaux dans vos quartiers



Canalisation des eaux pluviales et réfection d'une voie communale à **Chapelle-Villarsion**



Travaux au quartier **Chapelle-Villarsion**



Rénovation des bancs de la **Place des Cités Unies**



Travaux au quartier **Cité Mansarde**



Rénovation des balançoires à la **Place des Cités Unies**

Mise en place de défibrillateurs

Le Maire, dans sa démarche de mise en sécurité et de protection de ses administrés ainsi que du personnel de la ville, a décidé d'équiper toutes les écoles et tous les services de la ville de ce type de matériel. Par conséquent, le personnel administratif formé est capable de parer très rapidement à une urgence de type malaise cardiaque. Les stades et infrastructures (exemple : les sièges associatifs) sont en cours d'installation.

LISTE DES LIEUX EQUIPES : l'Hôtel de ville, les écoles, le stade Georges SPITZ, le local du stade de Four à Chaux 1, la piscine municipale, le service des Ressources Humaines, la bibliothèque municipale, le siège de la solidarité de Lestrade, le service Sécurité Prévention et Réglementation, les services techniques.





COULEURS ET PERFORMANCES !

Bien choisir sa peinture en fonction de ses besoins

Les peintures mates sont particulièrement bien adaptées pour les plafonds. Cette finition ne réfléchissant pas la lumière, elle permet de masquer les petites imperfections du support tout en bénéficiant d'une bonne luminosité.

Les peintures acryliques phases aqueuses d'aspect velours sont destinées aux murs et boiseries en intérieur, elles gardent, au séchage, un très bel aspect poudré, c'est une finition alternative entre les finitions mates et satinées.

Les peintures acryliques phases aqueuses satinées sont destinées aux murs et boiseries en intérieur, elles réfléchissent la lumière et apportent une apparence lumineuse et chaleureuse à vos pièces. Elles sont le plus souvent choisies pour leur facilité d'entretien, elles conviennent au pièces de vie : le séjour et le salon, les chambres ou encore le dressing ainsi qu'aux pièces à fort passage (couloirs, entrées....) et sont préconisées pour les cuisines et les salles de bains.

Les peintures à base de résines glycérophthaliques satinés et brillantes

sont adaptées pour les fonds spécifiques bois et fer en extérieur pour une durabilité optimale.



Les Finitions velours



ZI CALIFONIE
97232 LE LAMENTIN
0596 50 56 49

QUARTIER PONTALERY
97231 LE ROBERT
0596 65 11 83

 MAZARIN PEINTURES
WWW.MAZARIN-PEINTURES.FR



Débarrassez-vous de vos déchets



Tri Bô Kay
LE ROBERT

J'apporte :
piles, lampes, petits électroménagers, ordinateurs, fours, réfrigérateurs, machines à laver, déchets d'ameublements, vélos, sommiers, déchets métalliques...

MON NORD, JE L'AIME, JE TRIE

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS AU ROBERT

LIEU	JOUR / MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
ROBERT Rte de Pointe Fort	VENDREDI	09	14	11	09
VERT PRÉ Parking du stade	SAMEDI	10	15	12	10



CITEO

Pour toute information, contactez-nous
0596 53 72 06 / 0596 66 65 76

Aquaponie : en réponse à l'autosuffisance alimentaire



L'aquaponie, inventée par les Incas, est une alternative face à l'agriculture expansive en pleine terre et aux sols empoisonnés. Ce type d'agriculture présente des rendements importants associés à des économies d'eau, et un intérêt évident dans un contexte d'empoisonnement des terres agricoles à la chlordécone. L'ADDEER et la banque des Territoires ont signé un accord de subvention de plus de 34 000 euros, pour une étude prévisionnelle couplée à une expérimentation qui se déroulera dans une ferme de 6 000 m² sur le territoire de la ville. Cette étude aura pour vocation de montrer la faisabilité d'un système aquaponique sur un territoire tropical.

NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR



Bénéficiez d'une
remise de
-40%
sur présentation
de ce magazine*

COTOYEZ LES PLUS BELLES MONTURES !

*Un choix différencié de montures
d'artisans lunetiers.*

*Des équipements spécifiques
pour sportifs. Des produits
France Garantie.*

*Le contrôle de votre vue.
La Livraison à domicile*.*



Ouvert le Lundi, de 13h30 à 17h30,
les Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 17h30,
les Mercredi et Samedi de 8h30 à 12h30.

Optyris 36, rue du Courbaril
97231 Le Robert

0596 38 94 78 - www.optyris.fr



*Voir conditions en magasin.



Un nouveau Plan Local d'Urbanisme pour la Ville du Robert

Après 20 ans, la Ville du Robert s'est dotée d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme. En effet, le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 février 2022, a approuvé le plan local d'urbanisme révisé.

Le processus a été long, car il y a eu beaucoup de réformes en urbanisme depuis l'adoption du PLU en août 2002, de nouveaux documents de planification (le Scot), des documents règlementaires contraignants (le Plan de prévention des risques naturels), le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'institution d'une commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), des exigences de plus en plus élevées des services de l'Etat.

Bien qu'il soit écrit dans les textes que le PLU est élaboré « à l'initiative et sous la responsabilité de la commune », la Ville n'est pas réellement maître du jeu.

Les services de l'Etat, à travers les commissions et les contrôles de légalité, ont le dernier mot.

La révision de ce document de planification, fondamental pour le développement du territoire, est aussi l'occasion pour les administrés de s'exprimer à travers les réunions de consultation et les enquêtes publiques.

Le document final approuvé est la synthèse de toutes les contraintes auxquelles il est assujéti.

Cadre réglementaire et contraintes

La procédure d'élaboration ou de révision du PLU est réglementée par le code de l'urbanisme.

La révision du PLU de 2002 a été prescrite par le Conseil Municipal le 29/11/2004, puis une deuxième fois le **12 octobre 2015** au vu de l'évolution du contexte juridique.

L'élaboration du dossier a été confiée à un bureau d'études extérieur assisté de l'ADUAM, en collaboration avec le service urbanisme.

C'est le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), dont les orientations sont arrêtées par la Ville, qui guide l'ensemble du document.

3 grands axes ont été définis :

- > **Axe 1** : Répondre aux besoins des habitants en assurant le « vivre ensemble »
- > **Axe 2** : Développer l'attractivité économique et touristique en prenant en compte le lien terre-mer
- > **Axe 3** : Préserver et mettre en valeur les richesses du territoire

Chaque axe est décliné en grands objectifs, mis en œuvre par une série d'actions.

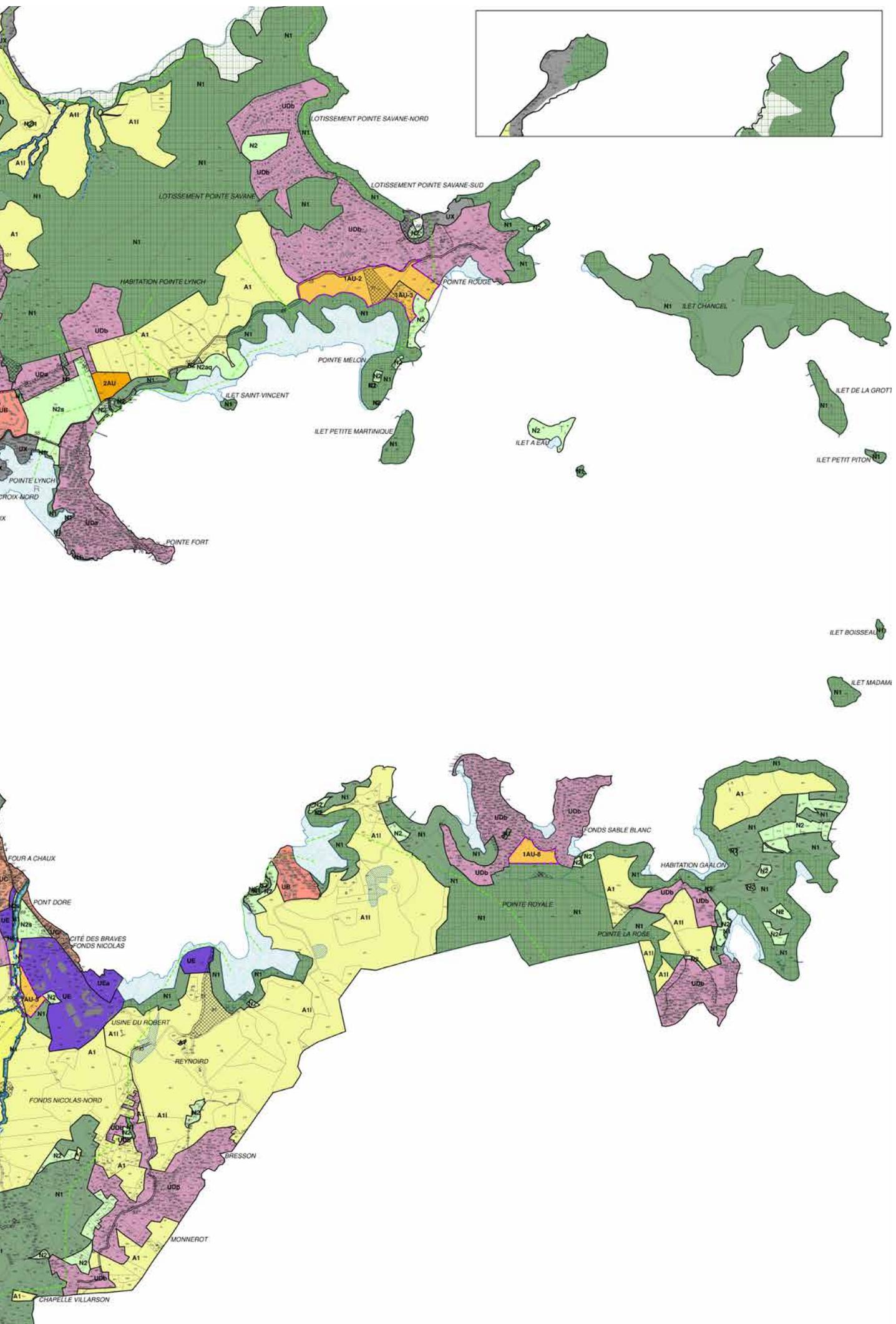
Le projet de PLU, une fois établi, en association avec les services de l'Etat, doit être arrêté par le Conseil Municipal, pour ensuite être soumis à l'avis des services, puis à enquête publique.

Depuis 2012 précisément, les PLU doivent être soumis pour avis à une commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers instituée dans toute la France, y compris en outre-mer, depuis la loi de modernisation de l'agriculture et de la de pêche du 27 juillet 2010.

C'est ainsi que le projet de PLU a été arrêté 3 fois par le Conseil Municipal, suite à 3 avis défavorables (dont un informel), le 21/06/2018, le 27/06/2019, le 4 mars 2021.

Il a ensuite été soumis à enquête publique du 26 juillet au 31 août 2021, pour ensuite être approuvé par le Conseil Municipal le 3 février 2022.

Il est aujourd'hui applicable et opposable aux tiers.



Il nous a semblé utile de revenir sur certaines particularités de la procédure de révision qui limitent les pouvoirs des Elus communaux :

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 a institué la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

Cette commission remplace la Commission Départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) qui avait été instituée par la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Dans les départements d'Outre-Mer, le PLU est soumis à l'avis conforme de cette commission qui est présidée par le Préfet. Le secrétariat de cette commission est animé par la DAAF.

Cette commission est composée des services de l'Etat, des collectivités territoriales, de la profession agricole, de la chambre d'agriculture, des opérateurs fonciers agricoles, des associations agréées de protection de l'environnement.

C'est le Préfet qui, par arrêté, désigne les représentants de cette commission.

Les pouvoirs de cette commission sont fixés par le Code rural et de la pêche maritime (art L.181-3) et ont été étendus par d'autres lois relatives à l'urbanisme.

Cette commission donne un avis sur les documents d'urbanisme et les autorisations d'urbanisme.

La particularité en Outre-Mer, c'est que l'avis de cette commission est un avis conforme, c'est-à-dire qu'on ne peut pas passer outre. Si c'est un avis défavorable, on doit revoir le document d'urbanisme.

Le P.L.U en révision a essuyé 3 avis défavorables de cette commission (21/09/2018, 28/05/2019, 17/10/2019).

La Ville a dû faire beaucoup de concessions pour obtenir enfin un avis favorable avec réserves le 29 juin 2021.

C'est ainsi que des terrains que la Ville souhaitait maintenir en constructible, ont été reclassés en zones agricoles ou naturelles.

Bon nombre de terrains sollicités en déclassement par les administrés n'ont pas pu être obtenus du fait de la doctrine de cette commission.

Le Maire du Robert a écrit au Président de la République à plusieurs reprises pour demander que l'avis de cette commission soit un avis simple comme en métropole. Le gouvernement n'a pas donné suite, sauf pour les logements sociaux.

Tous les P.L.U de la Martinique subissent cet arbitrage, de sorte que les Elus communaux ont perdu beaucoup de leur pouvoir en matière d'aménagement du territoire.

Les documents supra-communaux

Le P.L.U doit respecter le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (P.P.R) qui est une servitude d'utilité publique.

En 2002, il n'y avait pas de P.P.R mais un atlas des risques, non opposables au tiers.

Le nouveau P.L.U a dû se conformer au respect de ce document qui institue des zones rouges (inconstructibles), des zones orange, des zones jaunes

Le premier P.P.R concernant le Robert date du 6 février 2004. Ce PPR a été révisé et approuvé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2013.

Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et son volet SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer)

Le PLU doit être compatible avec le SAR. Or le SAR de la Martinique, approuvé le 23 décembre 1998 est obsolète, mais toujours opposable.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Cap Nord

Le PLU doit être compatible avec le SCOT approuvé par Cap Nord le 21 juin 2013. Ce SCOT est en révision.

LEGENDE DU P.L.U

LES ZONES URBAINES :

Ce sont les secteurs où les équipements publics existants ont une capacité suffisante pour desservir les constructions :

- Zone UA : Centre bourg, Vert-Pré
- Zone UB : Extensions naturelles des centres bourgs
- Zone UC : habitat pavillonnaire
- Zone UD : secteurs d'habitat hors des bourgs
- Zone UE : Zones d'activités
- Zone UX : Secteurs d'habitat insalubre à restructurer

LES ZONES À URBANISER :

Ce sont les secteurs à caractère naturel destinés à être urbanisés : Zone 1AU / Zone 2AU

LES ZONES AGRICOLES :

A1 / A1l / A1.r

LES ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES :

- N1 : Inconstructible, à protéger
- N2 : Zones naturelles où certains secteurs peuvent recevoir des équipements ou aménagements
- N2aq (aquaculture)
- N2f (centre funéraire)
- N2c (cimetière)
- N2s (équipement sportif)
- N2l1



TOPTS

Tous Ouvrages et Prestations de Transport et de Services

Transports : (Travaux publics, béton, terrassement...)

Mécaniques industrielles : (Engins industriels, véhicules légers, maintenances, carrosserie...)

Prestations et services : (Locations, déménagements...)

Ouvrages métalliques industriels et petits oeuvres : (soudures, entretiens...)

LOCATION DE PELLE DE 5 TONNES



450€

**À LA JOURNÉE
AVEC CHAUFFEUR**



0696 23 42 23 / 0696 05 05 12

Email : topts972@gmail.com

RN1 Pontaléry - 97231 LE ROBERT

Quelle est la réglementation de la publicité : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

La publicité extérieure, les pré-enseignes et enseignes sur le territoire de la Ville sont réglementées (lieu d'implantation et dimension) soit par la réglementation de droit commun (règlement national de publicité) et/ou par un règlement local de publicité. La ville du Robert a fait le choix de mettre en place un Règlement Local de Publicité [RLP]. Dans sa séance du 3 février 2022, le conseil municipal a adopté son nouveau RLP



►► La publicité

La publicité est soumise à déclaration préalable et à autorisation pour certaines d'entre elles. La publicité est autorisée uniquement dans la partie agglomérée du territoire de la ville. La publicité étant interdite hors agglomération.

Cette agglomération a été divisée en 4 zones :

ZONE 1 :

Elle couvre les secteurs du parc naturel régional et est très protégée. Toute publicité y est interdite à l'exception de certaines pré-enseignes.

ZONE 2 :

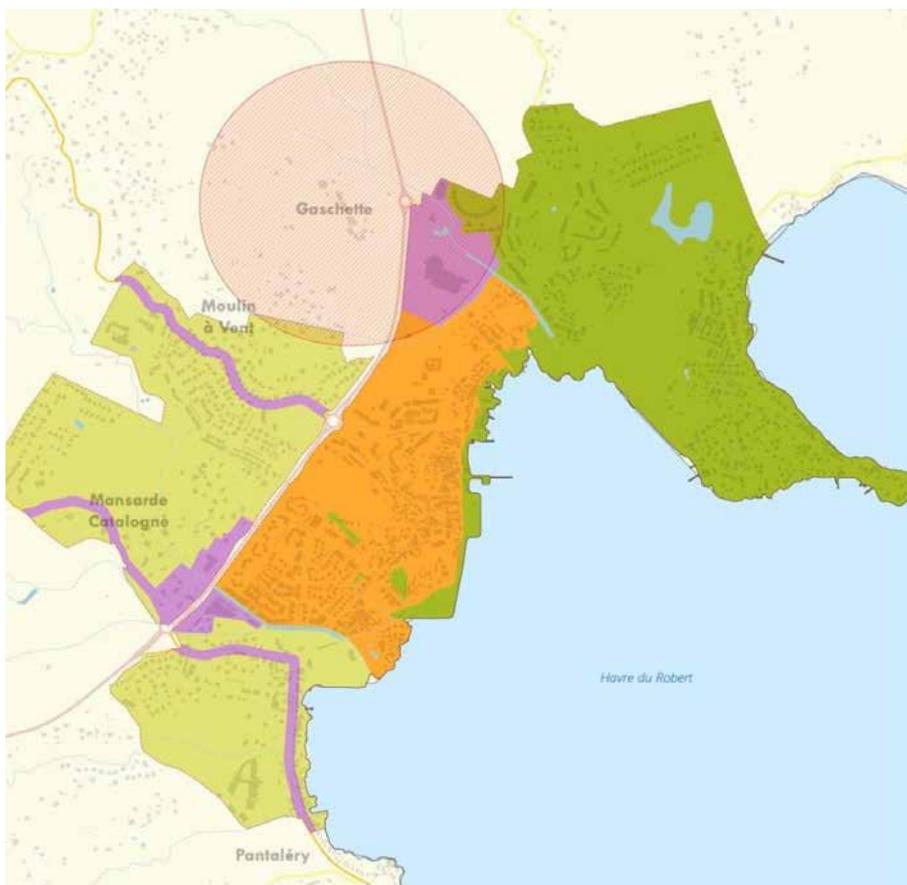
Elle couvre le centre-ville. Certaines formes de publicité sont autorisées (pub murale non lumineuse, chevalet [celle apposée sur le mobilier urbain]). La publicité scellée ou installée au sol est interdite. La publicité numérique est interdite.

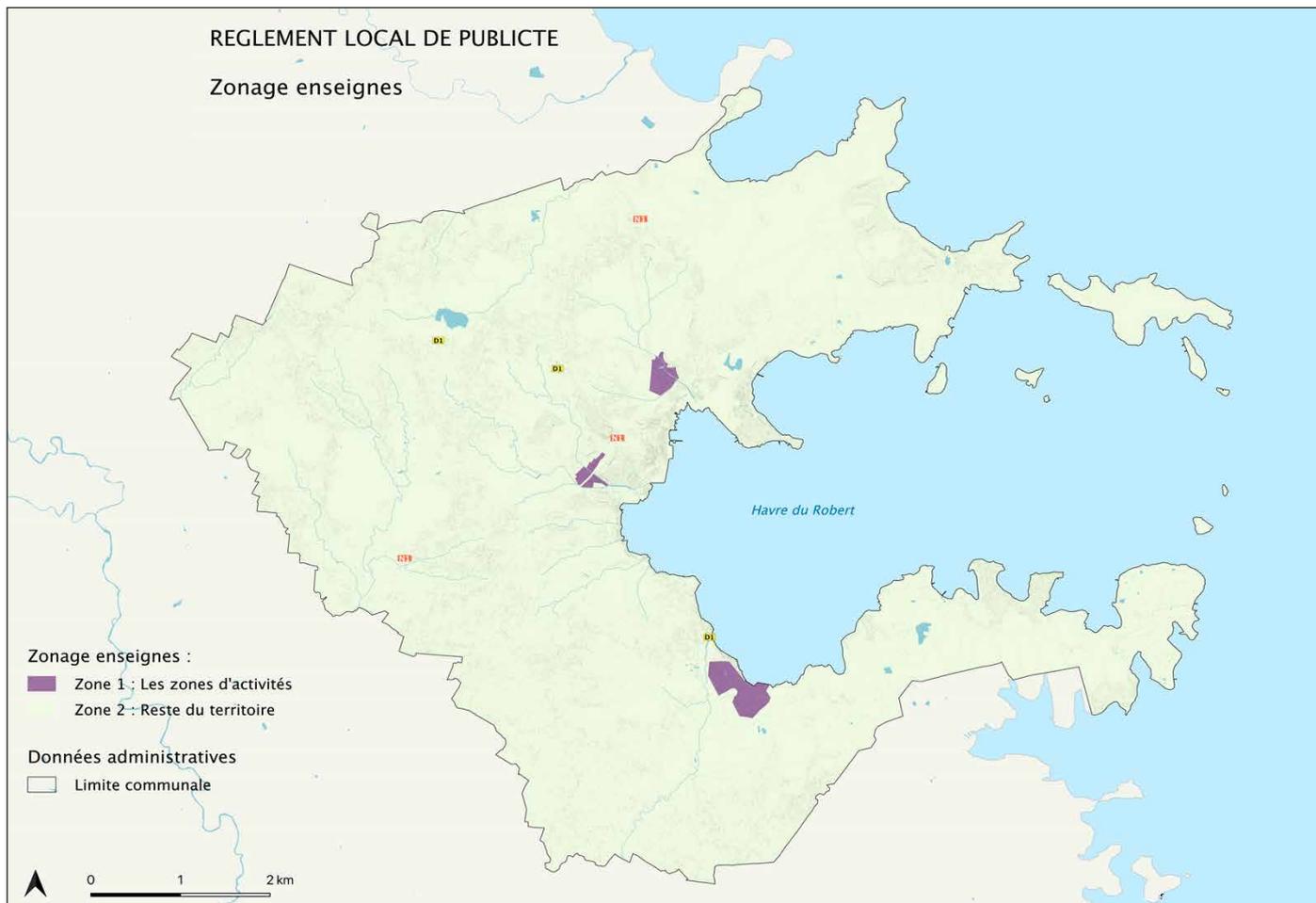
ZONE 3 :

Elle couvre le secteur aggloméré du Vert-Pré et les quartiers résidentiels du Robert. Certaines formes de publicité sont autorisées mais leurs formats sont plus réduits. A l'exception de celle apposée sur le mobilier urbain, la publicité scellée ou installée au sol est interdite ainsi que la publicité numérique.

ZONE 4 :

Elle couvre essentiellement les zones commerciales de la ville. La publicité au sol scellée ou non, mural, numérique, etc. est autorisée selon des règles spécifiques (implantation, dimension, format ...).





►► Les enseignes

Les enseignes sont soumises à autorisation du maire. L'installation des enseignes est autorisée sur l'ensemble du territoire de la ville à l'intérieur et hors agglomération selon des règles spécifiques. Aucune distinction n'est faite dans le Code de l'Environnement en matière de règles entre les territoires situés dans ou en dehors de l'agglomération. Le Règlement Local de la Publicité réglemente donc l'ensemble du territoire. Pour les enseignes, la zone 1 correspond aux zones commerciales et d'activités. La zone 2 englobe le reste du territoire pour un traitement équitable des enseignes sur des secteurs nécessitant une protection particulière.

►► Quelles sont les conséquences de la mise en place d'un RLP ?

En présence d'un Règlement Local de la Publicité, c'est au maire uniquement (et non au préfet) de gérer l'instruction des dossiers de déclaration d'installation de publicité et les compétences de police. L'exploitant qui souhaite installer, remplacer ou modifier un support de publicité, de pré-enseigne ou d'enseigne doit, selon le dispositif, effectuer une déclaration préalable (cerfa n°14799) ou une demande d'autorisation (cerfa n°14798) auprès du maire.

►► Quels sont les dispositifs soumis à la taxe locale sur la publicité extérieure ?

Cette taxe s'applique aux supports publicitaires fixes conformes, extérieurs et visibles d'une voie ouverte à la circulation publique située sur le territoire de la ville du Robert. Ces supports peuvent être un dispositif publicitaire, une enseigne ou une pré-enseigne. Ils doivent faire l'objet d'une déclaration dans les 2 mois qui suivent leur installation, leur remplacement ou leur suppression à l'aide du formulaire cerfa n°15702*02 :

Retrouvez le Règlement Local de la Publicité de la ville du Robert avec toutes les précisions sur www.ville-robert.fr
Les formulaires cerfa ainsi que les tarifs appliqués précités sont accessibles depuis le site internet : service.pulic.fr.



Bientôt : déploiement de 9 nouvelles lignes de transport sur le territoire du Robert



Dans le cadre du marché qui irrigue le secteur Nord Atlantique avec les réseaux locaux de Trinité, du Gros-Morne et du Lorrain, les objectifs sont d'améliorer les dessertes de proximité, de favoriser les correspondances (tarifs, lieux...), étoffer le service des lignes intra-communales.

Les services seront effectués sur la base de 8 à 12 rotations du lundi au vendredi de 8 rotations le samedi et de 3 le dimanche. L'amplitude des services est de 6h à 19h du lundi au samedi et de 6h à 14h le dimanche.

Les dessertes seront effectuées avec les véhicules mis à disposition par Martinique Transport et par les transporteurs d'une capacité de 22 à 24 places.

Les services sont pour toutes les lignes locales du Robert au tarif de 1,40 € par trajet. Les titres unitaires sont en vente à bord des véhicules.

Les 9 lignes du Robert sont numérotées avec les 3 premières lettres du nom de la commune : ex ROB 3.



LIGNE ROB 1 (ligne en boucle)

Pointe Fort / Lazaret / Pointe Lynch

Rue du courbaril - Rue Schœlcher - Avenue Nelson Mandela - Voie communale de Bois Potteau - Route de Pointe Lynch - Route de Pointe Fort - Rue de la cité - Voie communale de Bois Potteau - Chemin de Lazaret - Voie communale de Bois Potteau - Rue de la cité - Voie communale de Bois Potteau - Route de Pointe Fort - Route de Pointe Lynch - Route des îlets - Rue des cayalis - Route de Pointe Fort voie n°1 - Route de Pointe Fort - Route des îlets - Route de Pointe Lynch - Avenue Nelson Mandela - Route nationale n°1 - RD1 rue Vincent Allègre - Rue Schœlcher - Rue Schœlcher Voie n°8 - Boulevard Henri Auze - RD1 Rue du Courbaril

LIGNE ROB 2 (ligne en aller-retour)

L'Estrade / Café / Chère Épice / Vert Pré

Rue du Courbaril - Rue Schœlcher - Avenue Nelson Mandela - RN1 - Voie communale de l'Estrade - Chemin de bonneau - Voie communale de Café - Lotissement Mont Vert - Voie Communale de Café - Voie Communale la Charles - RD1 route de Icaques - RD1 Avenue Constant le Ray - Giratoire RD1 place des Ananas

LIGNE ROB 3 (ligne en aller-retour)

Bois Neuf / Voltaire / L'Hermitage / Zabeth / L'Heureux / Vert Pré

Rue du Courbaril - RD1a rue Edouard Pidery - Voie communale de Bois Neuf (demi-tour « les Hauts de Mansarde » - Voie communale de Bois Neuf - Chemin de Voltaire - Voie Communale de Bois Neuf - RD1 Route du Vert Pré - Voie Communale de l'Hermitage - Voie Communale de l'Heureux - RD3 rue des Écoles - Rue de la Mauvaise Paye - RD1 route de Icaques - RD1 avenue Constant le Ray - Giratoire RD1 place des Ananas

LIGNE ROB 4 (ligne en boucle)

Bois Désir / L'Hermitage / Zabeth / L'Heureux / Galette / Bouteaud / Fonds d'Or / Augrain

Rue du Courbaril - RD1a rue Edouard Pidery - RN1 - Voie Communale de Bois Désir - Chemin Mignot - Voie Communale de l'Hermitage - Voie Communale de l'Heureux - Voie Communale de Galette - Chemin de Bouteau dII - Chemin de Cadet n°2 - RD27 - RN1 - Chemin de Fonds d'Or - Voie Communale de Augrain - RN1 - RD1a rue Edouard Pidery - RD1 Rue du Courbaril

LIGNE ROB 5 (ligne en boucle)

Cannelle / Fonds Brûlé / Augrain / Berthou

Rue du Courbaril - RD1a rue Edouard Pidery - RN1 - RN1 La Haut - RN1 - Chemin de Cadet n°1 - Chemin de Cannelle - Chemin Daubert - Chemin Beauvais - Chemin de Becouya - Chemin de Bois Jolimont - Chemin Fond Citron - Chemin Oliny - RD3a - Chemin Petite Rivière - Chemin de Pain Doux - Voie Communale de Fonds Brûlé - Voie Communale de Augrain - Voie Communale de Berthou - RN1 - RD1a rue Edouard Pidery - RD1 Rue du Courbaril

LIGNE ROB 6 (ligne en boucle)

Duchesne / Four à Chaux

RD1 Rue du Courbaril - RD1 - RD28 (demi-tour antenne) - RD28 - Voie Communale de Four à Chaux - RD1 - RD1 Rue du Courbaril

LIGNE ROB 7 (ligne en boucle)

Ména / Fonds Nicolas / Chapelle Vilarson / Monnerot / Bonny / Semair

RD1 Rue du Courbaril - RD1 - RD29a Chemin Fonds Nicolas - Voie Communale de Ména - Voie Communale de Fonds Nicolas - RD29a Chemin de Fonds Nicolas - RD29 - Voie Communale de Monnerot - Chemin de Bresson - Chemin de Bois Jaunisse - Chemin de Bonny - Voie Communale de Monnerot - RD1 - RD1 Rue du Courbaril

LIGNE ROB 8 (ligne en boucle)

Pointe Rouge / Pointe Savane

Rue du Courbaril - Rue Schœlcher - Avenue Nelson Mandela - Route de Pointe Lynch - Route des îlets - Route de Pointe Savane - Rue du Père ati (prendre à gauche chez tonton) - Avenue des Bougainvilliers - Avenue des Poiriers - Traverse des Manguiers - Avenue des Flamboyants - Avenue des Cayalis - Avenue du Gommier Rouge - Avenue des Flamboyants - Route de Pointe Savane - Route des îlets - Route de Pointe Lynch - Avenue Nelson Mandela - Rue Paul Symphor - RD1 rue Vincent Allègre - Rue Schœlcher - Rue Schœlcher voie n°8 - Boulevard Henri Auze - RD1 Rue du Courbaril

LIGNE ROB 9 (ligne en boucle)

Sable Blanc / Pointe Hyacinthe / Pointe Royale

RD1 Rue du Courbaril - RD1 - Voie Communale de Pointe la Rose - Lotissement les Hauts de sable Blanc (demi-tour) - Voie Communale de Pointe la Rose - Chemin Pointe Hyacinthe - Voie Communale de Pointe la Rose - Chemin Pointe Royale - Lotissement Pointe Royale (entrée dans le lotissement) - Voie Communale de Pointe la Rose - RD1 - RD1 Rue du Courbaril





ACCORD *Immobilier*



VENTE • ACHAT • LOCATION • GESTION • ESTIMATION DE VALEUR



LE ROBERT : Mansarde-Catalogne - RN1 - Tél : 05 96 38 76 51 - contact@accordimmobilier-martinique.com

LE LAMENTIN : E10, Immeuble SERECOM - Acajou-Californie - Tél. 05 96 54 51 63 - contactlamentin@accordimmobilier-martinique.com

Fax : 05 96 71 46 83 - GSM : 06 96 90 47 74 - www.accordimmobilier-martinique.com

Point sur le projet de la refonte du port de pêche

Un permis de construire a été délivré le 18 juin 2021 pour la reconstruction des 20 abris pêcheurs avec halle de ramendage. Le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique, Serge Letchimy, a assuré la mise en place rapide de ces travaux et de prendre en compte la demande des pêcheurs, à savoir le ponton d'accès et autres petits éléments. La ville a présenté le projet d'aménagement à long terme du front de mer.



Point algues sargasses



Visite technique collecte et traitement des algues sargasses

Les actions et expérimentations mises en œuvre par la Ville du Robert dans la lutte contre les échouements massifs d'algues sargasses font référence. Une délégation de la Ville de Petit-Bourg (Guadeloupe), étant fortement exposée au même fléau, a fait le déplacement sur le territoire, afin de comprendre les techniques développées et les difficultés auxquelles la ville du Robert a eu à faire face depuis 2011.

Visite de Mme Sophie Brocas, Préfète et Directrice générale au Ministère des Outre Mer



ZOOM SUR...

La société AQUA XS

Aqua XS est propriétaire et exploitant de la ferme aquacole, la seule structure de ce type en Martinique. Elle est adaptée aux conditions climatiques particulières (ouragans, cyclones, forte houle). Elle peut résister à des vents jusqu'à 200 km/h et des vagues de 3 mètres. Son process de fabrication (polyéthylène haute densité) et thermosoudure lui permet de répondre à nos exigences. Elle dispose d'une rambarde à 1 mètre environ du niveau de la mer qui facilite le travail manuel et est un atout très sécurisant. Celui-ci est associé à un platelage qui confère une grande stabilité à la structure et permet à cette dernière d'avoir une réelle surface plate. La structure est ancrée avec un système performant. Elle est installée depuis 2008. La ferme Aqua XS, respectueuse de l'environnement, est implantée en pleine mer, au large de toute habitation.

L'activité aquacole se concentre aujourd'hui sur l'élevage du loup des Caraïbes, un poisson réputé pour la finesse de sa chair. La ferme Aqua XS a mis en place tout un modèle économique qui part de la Production jusqu'à la commercialisation.



“ Depuis 2013 nous avons entamé une diversification de l'activité vers un concept que nous avons créé : l'AQUA-TOURISME. Il consiste à faire découvrir, participer ou même pêcher le poisson. Depuis 2018, nous organisons des excursions touristiques en bateau sur la côte Caraïbe (dauphins et tortues) et la côte Atlantique (iguanes et baie du Robert).

Xavier Suivant, gérant Aqua XS



Association Martinique Voile Radio Commandée

L'association a pour objet :

- La promotion et le développement de la pratique de la voile radiocommandée en Martinique.
- L'accompagnement de jeunes dans leurs apprentissages scolaires et des moins jeunes dans la pratique de cette discipline et de certaines pratiques collatérales liées au domaine marin et à la nature en général
- Et en général, toutes opérations pouvant développer la convivialité entre les amoureux de la voile en général et de la pratique de l'activité Voile radiocommandée en particulier.

Les maîtres mots des rencontres sont avant tout l'amitié, le vivre ensemble des moments de plaisir et convivialité, la tolérance et la bienveillance et surtout le respect mutuel.

Les membres sympathisants peuvent participer aux activités régulières de l'association et ils deviendront membres actifs (s'ils le désirent) dès qu'ils auront acquis la maîtrise de la pratique de la voile radiocommandée et qu'ils seront prêts à participer aux compétitions, challenges et autres manifestations en mer.



Transmanche Yoles Rondes : Yo fey !

Les coursiers de l'association Bwa Viré et du LEGTA de Croix-Rivail ont relevé leur défi haut la main. Ils ont réalisé la traversée de la Manche à bord d'une yole ronde. Une première historique et mondiale. Partis de Douvres, ville du sud-est de l'Angleterre, les 8 lycéens de Croix-Rivail accompagnés de yoleurs confirmés de Bwa Viré, ont rejoint les côtes françaises en parcourant 40 km en 3h30.



Services de proximités au Vert-Pré



Transformation de l'Etat-Civil du Vert-Pré en une maison France Service



La ville, à la faveur de la modification de l'offre postale, fait évoluer cet îlot de services (la poste et l'état civil) en y implantant :

- Une maison France Service intégrant un espace numérique autonome
- Une antenne relais des principaux services à la population de la Ville (Etat-Civil, Urbanisme)
- Une annexe du CCAS avec des permanences de partenaires associatifs et de santé, CAUE, AMAF, France Alzheimer etc. pour amener l'information au plus près des usagers et ce, au-delà des réseaux sociaux
- Une brigade de la police municipale

- **L'objectif de la ville est de réduire de manière significative le taux de pauvreté au Robert et ainsi permettre au plus grand nombre de Robertins d'accéder davantage à leurs droits, à l'heure du numérique universel.**

► Transformation du bureau de poste du Vert-Pré en une agence postale



Dans le cadre de l'évolution de l'Offre postale au Robert, la Direction de la Poste Martinique propose à la Commune de transformer le bureau de Poste du Vert-Pré en une agence postale communale. Il est ainsi envisagé la transformation du bureau de poste actuel en une agence postale communale annexée à la future Maison France Services du Vert-Pré. Cette évolution permettra aux habitants de réaliser leurs opérations postales courantes auprès d'agents communaux et d'accéder aux plateformes numériques de plusieurs services publics. Le distributeur de billets est maintenu et sera placé sous télésurveillance.

Prêts immobiliers
Crédits à la consommation
Découverts bancaires
Autres dettes ...

**Trop de crédits,
vous ne vous en sortez plus ?**



1er étage Imm. Somarec
Quartier Mansarde Catalogne
97230 Le Robert
contact@projefi-antilles.fr



PROJEFI

Antilles

Etude de rachat de crédits
gratuite et confidentielle au
0596 67 82 42

Service éducation

Des ateliers « bien-être » pour l'amélioration de l'investissement au travail

Pendant quelques jours, les agents du service éducation ont pris l'initiative de mettre en place des ateliers permettant l'amélioration des relations au travail et la cohésion sociale. Ces ateliers ludiques (Informatique, Échecs, Peinture, Système éducatif, Sport, Scrabble, Théâtre) ont permis aux agents d'explorer d'autres domaines et de montrer leurs capacités. Par ailleurs, un atelier couture a été mis en place pour confectionner des blouses, des tuniques, des chasubles, des retouches ainsi que de la customisation de vêtements des agents d'encadrement dans les écoles. La contribution de Mesdames GUILLAUME Maryvonne (école les Coraux), JOSEPH-AUGUSTE Marie-France (école Hélène PIDERI), TANGAMEN Odette (école Emile CAPGRAS), LATOUR Sylvaine (école les Coraux), LOUTOBY Miguëlle (école Mano CESAIRE) et GOLVET Viviane (école Mano CESAIRE) a permis de confectionner plus d'une cinquantaine de tenues.



Rentrée scolaire 2022 / 2023

- Campagne d'inscription scolaire du 8 août au 31 août 2022 de 8h à 12h.
- Une nouvelle gamme de produits d'entretien et d'hygiène 100% écologique sera désormais utilisée pour la mise en état d'hygiène et de propreté des écoles.

Des agents talentueux au-delà de leurs missions

Chaque année, la Délégation Martinique du CNFPT souhaite mettre à l'honneur les talents pour les arts visuels et la créativité des agents territoriaux. Ces œuvres sont examinées par un jury d'artistes professionnels et confirmés, qui désigne les finalistes et les lauréats dont les œuvres seront exposées. Pour cette 8^{ème} édition d'« **Empreintes Territoriales** » des agents municipaux affectés à la caisse des écoles et au service éducation du Robert se sont distingués par leurs œuvres et se sont classés au palmarès.



Jacqueline MELOS
finaliste (ATSEM) -
Catégorie peinture



Maryvonne GUILLAUME
1^{er} prix (ATSEM) - Catégorie
artisanat d'art



Gladys CRASPAG
2^{ème} prix - Catégorie photographie



Jacqueline BETZIE
finaliste (ATSEM) - Catégorie
peinture

Une retraite bien méritée

NOM	Date d'entrée	Ancienneté	Service	Fonctions
BERGOZ José	01/08/1984	37	Police municipale	Policier municipal
DARIBO Gérard	01/10/1980	41	Education	Chargé de la logistique
FLORENTINY Pierrette	01/12/1997	24	Caisse écoles	Agent polyvalent
LAGIER Hervé	01/03/2001	21	Services techniques	Chargé d'accueil
LEMARE Juliette	07/08/1995	26	Services techniques	Chargé de la propreté des locaux
MARAJO Jocelyne	15/10/1974	47	Service urbanisme	Assistante administrative
MILORD Gabin	15/11/1996	25	Gestion Equipement Sportif	Agent technique polyvalent
MOUTONACO Jean-Victor	01/09/2003	18	Voirie réseaux	Maçon



ROBERT

**COMMANDEZ
EN LIGNE**

[HTTPS://MERCY97.FR](https://mercy97.fr)

ET FAITES-VOUS

LIVRER





JANVIER

Opération bien-être du CCAS



FÉVRIER

Chapo Botzè de la caisse des écoles



FÉVRIER

Le carnaval des animaux de la bibliothèque municipale



JANVIER

La reine du carnaval du Robert est la reine du Sud



FÉVRIER

Zwel park



MARS

Les femmes à l'assaut de la mer



MARS

Mémorial Damien Hombel



MARS

Retour de l'animation fitness en plein air



AVRIL

Krab an tout sos



AVRIL

Lire pour le dire pour le plaisir



AVRIL

Présentation au drapeau du RSMA



AVRIL

Visite de l'ex-champion de tennis Yannik Noah



AVRIL

Pointe savane beach à la crèche municipale



MAI

Village fête des mères au Robert



MAI

Tournoi de football de l'AC Vert-Pré

Retour en images de janvier à août 2022



MAI
▶ Tour cycliste juniors : Axel Villeronce de la JC231 (vainqueur du tour cycliste)



MAI
▶ Animation fête des mères au Vert-Pré



MAI
▶ Animation bèlè dans les écoles



MAI
▶ 22 Mé



MAI
▶ Pièce de théâtre Résurgence



MAI
▶ Semaine de la bienveillance au collège Robert 3



MAI
▶ Open Mic



MAI
▶ vernissage de l'exposition de Jean Michel Loutoby



JUIN
▶ Gala du CREAM



JUIN
▶ Remise des clés du nouveau siège de l'AC Vert-Pré



JUIN
▶ Atelier de réparation de vélos



JUIN
▶ Fête de la musique



JUIN
▶ Rand Fann Aktiv



JUILLET
▶ Réception des bacheliers



AOÛT
▶ Arrivée de la première étape de la 36^{ème} édition du Tour des Yoles

Office Municipal de la Culture et des Loisirs

Inscription au Centre Robertin d'Enseignement Artistique et Musical

> **Début des cours le lundi 5 sept.**

- **Instruments** : Batterie, Guitare, Piano, Violon, Flûte, Sax, Clarinette
- **Danse** : Moderne jazz (7 à 10 ans)
- **Arts plastiques** : + de 10 ans / Ados / Adultes
- **Percussion traditionnelle** : Enfants / Ados / Adultes



Bibliothèque municipale

Samedi 10 sept. de 9h à 10h

Club de lecture numérique

> Intervenants : Alizé & Joakim

Samedi 17 sept. de 9h30 à 11h30

NumériClub : Comme un pro avec ton smartphone !

> Intervenants : Alizé & Joakim

Mercredi 21 sept. de 9h à 11h

L'heure du conte

> Intervenants : des conteurs de l'Association Martinique Images (AMI)

Samedi 24 sept.

1^{ère} séance : 8h30-9h30

2^{nde} séance : 10h-11h

Des livres dans mon biberon (0-3 ans)

Lecture : Peppa va à l'école

Activité créative : Décore l'initiale de ton prénom

> Intervenantes : Myrella & Isabelle

Jeudi 29 sept. de 9h à 10h30

Atelier Mémoire & Lecture (séniors)

> Intervenantes : Myrella, Isabelle & Gisèle



M^{me} LONÉTÉ Athénais,
100 ans, quartier Raisin



M^{me} OUKA Rachelle Melianne
100 ans, Bourg



**M^{me} MANERLAX Emilienne
Geneviève Veuve Barclay**
100 ans, quartier Duchesne

Bientôt une page sera consacrée à tous les centenaires robertins.

La semaine bleue s'étend cette année du 3 au 9 octobre prochain.

Après deux années de crise sanitaire, le CCAS, la ville et leurs partenaires associatifs vous donnent rendez-vous à de nombreuses animations autour du thème national : *Changeons notre regard sur les aînés, Brisons les idées reçues*

En perspective : une semaine d'animations variées visant à agir contre l'isolement des personnes âgées, moments conviviaux, animations de prévention santé, manifestations sportives, festives, culturelles, intergénérationnelles...

> Vous avez une suggestion qui peut s'inscrire dans ce cadre, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 0596 65 01 09

Libre expression

Chers administrés,

Avec la volonté du maire de notre ville qui en a été un des plus fervents soutiens, une nouvelle génération arrive à la responsabilité politique et de manière magistrale, il faut en convenir.

Le Robert a en effet, et de nouveau dans son histoire politique, un député, Giovanni William, jeune avocat prometteur qui devra désormais porter haut les valeurs de notre cité.

Au nom de notre groupe, je lui adresse de sincères félicitations et je l'encourage à défendre avec cœur et vaillance les problèmes d'inégalités de toutes sortes qui doivent être portés aux débats parlementaires afin de faire émerger des solutions responsables et concrètes.

Maintenant se pose également le défi de la nouvelle génération aux manettes de notre ville car le Robert a besoin d'énergies neuves au service du développement structurel et humain de notre cité.

Sans doute le temps des querelles intestines doit être révolu, sans doute celui des réconciliations demande l'abandon des ambitions et des egos pour la construction collective d'une ville dynamique !

Notre ville se meurt dans le déchirement de ses deux paroisses et l'abandon progressif de ses quartiers. Pourtant je crois au sincère attachement des élus à notre communauté et à leur volonté de faire revivre le Robert.

Une fois encore, le désintéret de notre maire et son amour pour les Robertins, tous les Robertins, doit être au service de l'intérêt général : permettre à la génération nouvelle de montrer son potentiel et sa créativité.

La haine et le rejet ne sont pas des valeurs humaines et encore moins des valeurs nègres, telles que Césaire l'envisageait dans un humanisme triomphant. Les Robertins doivent maintenant ouvrir de nouvelles voies : justes et novatrices pour que vive leur ville jusque-là victime de l'agonie mortifère des sargasses et de l'inaction impuissante.

Que le changement positif et constructif soit désormais le socle sur lequel notre ville doit se reconstruire.

Pour l'Union des Forces Robertines, Chantal MAIGNAN

Partageons le goût
de nos traditions





"ENSEMBLE CONSTRUISONS VOTRE AVENIR !"



www.beterbat.com

"Maisons Beterbat votre constructeur de maisons,
appartements sur toute la Martinique"

Maisons BETERBAT - info@beterbat.fr
RENS. : **0596 65 09 29**